

POUR 3 POINTS

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
POUR 3 POINTS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **POUR 3 POINTS** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, POUR 3 POINTS tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de POUR 3 POINTS et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 juillet 2023 et le 31 juillet 2022, de l'actif à court terme au 31 juillet 2023 et au 31 juillet 2022, et des actifs nets au 31 juillet 2023 et 31 juillet 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.

Moquin Amyot, SENCRL ¹

Boucherville
Le 2 novembre 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128351

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



POUR 3 POINTS

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
PRODUITS		
Dons de fondations	321 120	291 969
Dons de corporations	168 203	187 437
Dons d'individus	112 722	75 383
Subventions	820 760	604 070
Revenus de conférences et de formations	<u>14 116</u>	<u>5 600</u>
	1 436 921	1 164 459
REVENUS DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE	<u>24 330</u>	<u>51 610</u>
	<u>1 461 251</u>	<u>1 216 069</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux (nets d'aide gouvernementale de 0 \$; 22 907 \$ en 2022)	674 848	806 555
Formation et activités des coaches	44 928	59 189
Consultant aux programmes	<u>22 029</u>	<u>15 192</u>
	<u>741 805</u>	<u>880 936</u>
Excédent des produits sur les charges avant les frais d'administration	<u>719 446</u>	<u>335 133</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux (nets d'aide gouvernementale de 0 \$; 9 195 \$ en 2022)	373 495	322 493
Loyer (net d'une subvention de 0 \$; 458 \$ en 2022)	39 845	24 380
Matériel promotionnel et de communication	63 843	99 448
Déplacements et représentations	15 782	17 246
Honoraires professionnels	119 400	144 847
Frais de bureau	8 689	9 557
Frais pour les plateformes de dons	31 421	22 123
Télécommunications	12 342	16 073
Assurances	3 766	1 445
Intérêts et frais bancaires	4 977	3 085
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 279</u>	<u>1 387</u>
	<u>674 839</u>	<u>662 084</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>44 607</u>	<u>(326 951)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023**

	2023 \$	2022 \$
SOLDE AU DÉBUT	422 224	749 175
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>44 607</u>	<u>(326 951)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>466 831</u>	<u>422 224</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS
BILAN
AU 31 JUILLET 2023

	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	416 747	455 454
Dons et subventions à recevoir	226 457	22 962
Subventions gouvernementales à recevoir	-	864
Taxes à la consommation à recevoir	16 776	11 892
Frais payés d'avance	<u>27 025</u>	<u>14 176</u>
	687 005	505 348
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>2 085</u>	<u>3 364</u>
	<u><u>689 090</u></u>	<u><u>508 712</u></u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 4)	28	24
Créditeurs (note 5)	42 972	50 548
Apports reportés (note 6)	164 259	20 916
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	<u>15 000</u>	<u>-</u>
	222 259	71 488
Dette à long terme (note 7)	<u>-</u>	<u>15 000</u>
	222 259	86 488
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>466 831</u>	<u>422 224</u>
	<u><u>689 090</u></u>	<u><u>508 712</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par,

_____, administrateur



POUR 3 POINTS

**FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2023**

	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	44 607	(326 951)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 279</u>	<u>1 387</u>
	45 886	(325 564)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u>(84 597)</u>	<u>229 000</u>
	<u><u>(38 711)</u></u>	<u><u>(96 564)</u></u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	----- -	----- (1 861)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	4	3
Remboursement de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>(15 000)</u>
	<u>4</u>	<u>(14 997)</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(38 707)	(113 422)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>455 454</u>	<u>568 876</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>416 747</u></u>	<u><u>455 454</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Pour 3 Points est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'organisme a pour mission de favoriser la persévérance scolaire et contribuer au développement d'étudiants-athlètes issus de milieux défavorisés de la région de Montréal en offrant aux programmes sportifs implantés dans le réseau scolaire un apport en ressources humaines et matérielles permettant la pratique du sport dans des conditions optimales de développement personnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus des différentes activités sont comptabilisés au cours de l'exercice où l'activité est tenue dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus tirés de conférences et de formations sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dons et subventions à recevoir et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif selon les taux ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges communes

L'organisme ventile les salaires et avantages sociaux entre les frais d'exploitation et les frais d'administration au prorata des heures travaillées.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	7 537	6 231	1 306	1 632
Matériel informatique	<u>6 472</u>	<u>5 693</u>	<u>779</u>	<u>1 732</u>
	<u>14 009</u>	<u>11 924</u>	<u>2 085</u>	<u>3 364</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit autorisée de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (12,70 % au 31 juillet 2023).

5. CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	18 296	15 685
Salaires et vacances à payer	17 455	27 151
Avantages sociaux à payer	<u>7 221</u>	<u>7 712</u>
	<u>42 972</u>	<u>50 548</u>



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

6. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

	2023 \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	20 916	25 000
MOINS : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(20 916)	(25 000)
PLUS : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>164 259</u>	<u>20 916</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>164 259</u></u>	<u><u>20 916</u></u>

7. DETTE À LONG TERME

	2023 \$	2022 \$
Emprunt, d'un capital restant dû de 25 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 ^(a)	15 000	15 000
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>15 000</u>	<u>-</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>15 000</u></u>

(a) La société a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 24 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certaine de rembourser le 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, la société avait constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi. La société a remboursé 15 000 \$ durant l'exercice au 31 juillet 2022 et compte rembourser le solde de 15 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023 \$	2022 \$
Taxes à la consommation à recevoir	(4 884)	(7 794)
Dons et subventions à recevoir	(203 495)	(13 859)
Subventions gouvernementales à recevoir	864	238 497
Frais payés d'avance	(12 849)	7 147
Créditeurs	(7 576)	9 093
Apports reportés	<u>143 343</u>	<u>(4 084)</u>
	<u>(84 597)</u>	<u>229 000</u>

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a payé des honoraires de consultation à un membre du Conseil d'administration pour un montant de 47 832 \$ (42 016 \$ en 2022).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus. À la fin de l'exercice, aucun montant n'était dû par l'organisme.

10. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire en vertu d'un bail venant à échéance le 28 février 2026 avec option de renouvellement automatique pour trois ans à moins que l'organisme avise le bailleur au minimum 3 mois avant l'échéance de son intention de ne pas renouveler. En date des présents états financiers, l'organisme ne prévoit pas annuler ce renouvellement automatique. Ainsi, les loyers minimums futurs totalisent 262 183 \$.

	\$
2024	47 106
2025	44 413
2026	45 302
2027	46 208
2028	47 132
Autres	<u>32 022</u>
	<u>262 183</u>



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2023

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 juillet 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux dons et subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les dons et les subventions à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

